



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

**REJOIGNEZ UN LIEU D'EXCEPTION POUR
DEVELOPPER VOTRE ACTIVITE ARTISANALE**

« Installez votre activité au Presbytère de Vallabrègues et contribuez à la valorisation des métiers d'art et du patrimoine local ! »

Date et heure limites de dépôt de la manifestation d'intérêt :

MARDI 31 JANVIER 2025 À 17H00

Pour plus de renseignements

Emeline DINH - 06 33 68 85 71

emeline.dinh@laterredargence.fr

SOMMAIRE

Préambule	1
1- Objectifs de l'AMI.....	2
2- Objet de l'AMI	3
3- Conditions d'occupation	4
4- Conditions de participation à l'AMI	4
5- Candidature	4
6- Sélection des projets	5
7- Contrat et début d'exécution.....	5
8- Abandon de procédure	5



Préambule

La Communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence (CCBTA) est un établissement public de coopération intercommunale situé à la limite est de la région Occitanie, dans le département du Gard. Elle regroupe les communes de Beaucaire, Bellegarde, Fourques, Jonquières-Saint-Vincent et Vallabrègues, et près de 31 500 habitants. Ce territoire, traversé par le Rhône, se distingue par sa situation stratégique à la frontière entre le Gard et les Bouches-du-Rhône. Il est également influencé par trois grandes villes : Arles au sud, Nîmes au centre et Avignon au nord.

Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour redonner vie au Presbytère et occuper un nouveau lieu dédié aux métiers d'art et aux savoir-faire traditionnels

La CCBTA lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour redonner vie au Presbytère de Vallabrègues, situé au cœur du village. Le Presbytère fait actuellement l'objet d'un important projet de réhabilitation porté par la CCBTA, en vue de créer un [nouveau lieu](#) dédié aux [métiers d'art et savoir-faire traditionnels](#), avec une attention particulière portée à la vannerie, savoir-faire ancestral de Vallabrègues.

L'AMI vise à [installer des artisans d'art, artistes et/ou créateurs](#), dans ce [nouvel espace dédié à la création, à l'échange et à la transmission](#).

Le projet traduit les ambitions fortes portées par la CCBTA, en cohérence avec son projet de territoire 2021-2030 :

- Faire revivre un patrimoine emblématique de la Terre d'Argence, en friche depuis de longues années,
- Soutenir le développement économique et l'installation d'artisans d'art,
- Valoriser les métiers d'art de tradition locale, vecteurs d'identité commune et de développement territorial,
- Contribuer à la vitalité des centres-bourgs,
- Développer le "faire ensemble", favorisant ainsi la cohésion sociale et les synergies locales.

Une opportunité unique au cœur d'un territoire riche en patrimoine et dynamique

L'AMI représente une opportunité unique pour les candidats [de développer leur activité artisanale](#), tout en rejoignant une [dynamique collective](#) qui contribue à l'attrait touristique et culturel de la Terre d'Argence, dans un cadre attractif.

Vallabrègues, en bordure du Rhône et au sein de l'aire d'attraction d'Avignon, bénéficie d'une position géographique privilégiée. Ses ruelles étroites, son architecture traditionnelle, son cadre naturel et ses petits commerces confèrent au village un charme singulier et du dynamisme. De plus, sa proximité avec des sites historiques renommés, tels que le Pont-du-Gard, Avignon, Beaucaire, Tarascon ou Saint-Rémy-de-Provence, enrichit son offre culturelle.

Réputée depuis des siècles pour son savoir-faire en vannerie, Vallabrègues incarne la [préservation du patrimoine et la volonté de le faire vivre](#). Des initiatives telles que le festival de la vannerie ou le circuit du vannier, incluant une oseraie et le musée de la vannerie, mettent en lumière cet art ancestral.

Ce nouveau projet s'inscrit dans la dynamique, renforçant l'identité et l'attractivité du village et de la Terre d'Argence.

- Un espace dédié aux métiers d'art au cœur du village de Vallabrègues, dans le Gard, à deux pas d'Avignon et de Nîmes,
- Un lieu chargé d'histoire, avec des ateliers aménagés pour créer, échanger et exposer des œuvres.
- L'opportunité de faire revivre un patrimoine local et valoriser les savoir-faire
- Une dynamique collective qui favorise les échanges, la création et les rencontres

1- Objectifs de l'AM

L'Appel à Manifestation d'Intérêt vise à solliciter l'initiative privée pour favoriser l'installation d'artisans d'art et l'émergence de projets. Les porteurs de projets devront prendre en compte, tant que possible, les objectifs suivants :

Développer des savoir-faire associés aux métiers d'art et/ou à la création artistique Installer des activités liées au métiers d'art et à la création, de préférence en lien avec l'histoire locale comme la vannerie, et/ou qui peuvent s'inscrire en complémentarité,

Valoriser et transmettre les savoir-faire artisanaux et/ou locaux, vecteur d'identité territoriale :

- Promouvoir les métiers d'art (ex : accueil, exposition, information, visites, etc),
- Transmettre ces savoir-faire (ex : formation, démonstrations) auprès des différents publics (habitants, touristes, scolaires, etc.).

Permettre une dynamique collective de création : Favoriser la diversité des activités accueillies, pour permettre une dynamique collective de création.

Renforcer la dynamique locale :

- Favoriser les rencontres à travers, par exemple, des événements créatifs organisés tout au long de l'année, favorisant les interactions entre artisans et le public,
- Impliquer les acteurs locaux du territoire.

Les projets d'animation qui pourront être initiés par les artisans installés pourront comprendre des visites, des stages, des événements, la diffusion de supports de communication, etc.

Il est précisé que la CCBTA se réserve le droit et la possibilité de maintenir sur site des actions déjà existantes, d'accéder au site à tout moment et d'organiser de nouvelles actions sans mettre en concurrence celles menées par le ou les artisans installés.



2- Objet de l'AMI

L'AMI vise à identifier un ou des projets innovants pour faire revivre le site dit du Presbytère, situé au 2 rue de la Prison (parcelle AE 48) à Vallabrègues, grâce à l'installation de métiers d'art et de création, et à leur promotion.

Le site du Presbytère, idéalement situé à proximité en cœur de village et à proximité d'un parking, est constitué d'un bâtiment sur 3 niveaux, chacun distribué par un escalier en colimaçon surmonté d'un pigeonnier d'intérêt patrimonial (cf. annexe 1). Ce bâtiment fait actuellement l'objet d'un projet de réhabilitation important pour permettre l'accueil des créateurs et artisans de métiers d'art.

Le bâtiment du Presbytère se décompose en 2 pôles d'espaces, adaptés à la création, à la promotion et à l'échange :

1. Le pôle du rez-de-chaussée :

Pôle vivant et ouvert vers l'extérieur, le pôle du rdc accueillera l'activité principale mise en avant, avec une préférence donnée à la valorisation d'un métier traditionnel local comme la vannerie. Véritable vitrine des savoir-faire, cet espace constitue également la porte d'entrée principale pour les différents publics à recevoir.

Pour ces raisons, la CCBTA accorde une importance particulière au pôle du rez-de-chaussée, son occupation est une priorité.

- Il est composé de :
 - o Un atelier n°1 (33m² *),
 - o Un espace d'exposition - boutique (43m²*),
 - o Un atelier de fabrication pour des travaux nécessitant l'utilisation d'outils bruyants (espace mutualisable) (16m²*),
 - o Un espace de stockage (espace mutualisable) (25m²*),
 - o Des sanitaires et autres locaux techniques (31m²*). Il est d'ores et déjà précisé que les sanitaires sont dédiés aux occupants et au public.
- Les objectifs du pôle de rdc sont de :
 - o Soutenir le savoir-faire des métiers d'art de tradition locale, grâce à des aménagements nécessaires à l'activité (atelier, stockage).
 - o Accueillir différents publics et présenter et valoriser les métiers d'art, les créations des différents occupants ainsi que les pièces emblématiques provenant des collections du musée de la vannerie,

Les porteurs de projet pourront proposer la mutualisation ou non de certains espaces du RdC (Ex. Espace de stockage, atelier de fabrication, etc.).

2. Le pôle des étages :

Le pôle des étages est destiné à accueillir des activités qui viennent en complémentarité de celles du RdC.

- Le R+1 est composé :
 - o D'un espace atelier n°2 (44,5m²*),
 - o D'un espace commun type tisanerie (28m²*) pour partager des repas et favoriser les échanges,
 - o D'une salle commune adaptée pour des stages de formation (36m²*),
- Le R+2 est composé d'un atelier n°3 de 28m²* et de l'atelier n°4 de 36,5m²*.

Un jardin est également accessible pour accueillir des événements ou des activités de stage en plein air. Il est précisé que la CCBTA organise ponctuellement des événements dans cet espace (Ex. Musiques et

* Les surfaces sont celles estimées dans le cadre de l'étude de programmation et sont données à titre indicatif. Les surfaces projetées seront reprécisées, après mission de maîtrise d'œuvre et livraison des travaux.

Vieilles Pierres, au mois d'Août). Également, l'escalier qui dessert les étages et le pigeonnier sont utilisés, notamment, lors de visites du patrimoine.

3- Conditions d'occupation

Géré par la CCBTA conformément à ses statuts, le bâtiment relève du **domaine public** de la commune. Une autorisation d'occupation du domaine public sera délivrée par la CCBTA pour une durée identique à celle du contrat.

L'occupation des lieux donnera lieu au paiement d'une redevance dont le montant sera défini à l'occasion de la signature du contrat. Il est d'ores et déjà précisé que la **redevance restera abordable**. A titre indicatif, le tarif actuel pour les autres activités est de :

- Ateliers : 8,33€/m²,
- Espace de stockage : 4€/m².

4- Conditions de participation à l'AMI

La participation à l'AMI est ouverte à :

- Toute personne physique ou morale,
- Artisans d'art, artistes, créateurs, et/ou entrepreneurs,
- Souhaitant s'intégrer dans une dynamique collective et de développement local.

Les candidats peuvent répondre **seuls** (occupation d'un seul atelier et accès aux espaces communs).

Des porteurs de **projet collectif** peuvent également proposer leur projet. Les différents membres du collectif désigneront leur chef de file, interlocuteur de la CCBTA.

Il est rappelé que l'objectif est d'accueillir plusieurs activités liées aux métiers de création.

Une visite des espaces intérieurs du site, préalable au dépôt de la manifestation d'intérêt, n'est pas possible compte tenu de son état actuel de dégradation. Pour autant, il est d'ores et déjà possible de visiter les espaces extérieurs. Une visite de l'intérieur pourra être programmée au cours de l'année 2025, une fois le site sécurisé.

Une visite du site depuis l'extérieur est possible. Contact : Mme Emeline DINH par courriel – emeline.dinh@laterredargence.fr ou par téléphone – 06 33 68 85 71.

Pour toutes questions, veuillez contacter Emeline DINH.

5- Candidature

Rejoignez une communauté d'artisans passionnés et contribuez à la valorisation du savoir-faire local. Postulez dès maintenant !

Les candidatures devront être remises par voie dématérialisée avant la date et l'heure limites indiquées sur la page de garde du présent document.

Le dossier de candidature est à déposer par voie électronique par courriel impérativement aux adresses suivantes : contact@laterredargence.fr et copie à : emeline.dinh@laterredargence.fr

La transmission des documents sur un support physique papier comme électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé USB ou tout autre support) n'est pas autorisée.

Le dossier de candidature devra comprendre notamment les éléments suivants :

- Un justificatif d'identité (copie CNI ou SIRET/SIREN).
- Un RIB.
- En cas de porteur de projet ayant un ou plusieurs salariés : une attestation de non-recours à des personnes en situation irrégulière et de travail dissimulé.
- Une présentation du candidat ou du groupement, parcours et motivations pour intégrer le lieu.
- Une identification des espaces souhaités (quel(s) ateliers(s) ?).



Musiques et Vieilles Pierres à Vallabrègues

- Une présentation du projet d'activités et d'animations : type d'activités artisanales et/ou de création, public/clientèle-cibles, type d'animations, gestion des espaces.
- Une présentation des coopérations envisagées avec les autres occupants.
- Une présentation des moyens matériels et humains.
- Un bilan prévisionnel chiffré pour les 3 premières années
- Tout autre élément au choix du candidat (cv, portfolio, photos de réalisations antérieures, etc).

Afin de faciliter la préparation de votre dossier, vous trouverez en annexe 2 une trame de dossier de candidature à remplir. Cette trame permettra d'apprécier chaque candidature de manière équitable et transparente.

6- Sélection des projets

Les projets seront sélectionnés au regard des éléments généraux décrits dans les paragraphes 1 et 2.

Une sélection sera réalisée sur la base des critères suivants :

- **Pertinence du projet d'activités et d'animation** : adéquation avec les objectifs de l'AMI, qualité des propositions de projet.
- **Moyens et Viabilité économique** : cohérence des moyens humains et matériels mobilisés et solidité du prévisionnel d'activités.
- **Synergie et collaboration envisagées** : capacité et volonté du/des candidat(s) à s'intégrer dans la dynamique collective, à proposer des coopérations enrichissantes avec les autres occupants et les structures extérieures.

La collectivité se réserve la possibilité d'auditionner les candidats ayant déposé les projets les plus intéressants. Il s'agit d'une possibilité et non d'une obligation.

7- Contrat et début d'exécution

Le contrat sera établi en reprenant les éléments proposés par le candidat. Il sera signé par les cocontractants.

La date de signature du contrat ne peut être définie de manière exacte à ce jour compte tenu des travaux à réaliser. La livraison du bâtiment est prévue en **décembre 2025**.

A titre indicatif, **date prévisionnelle de signature du contrat et d'entrée dans les lieux : début du 1^{er} trimestre 2026**.

8- Abandon de procédure

La Communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence se réserve le droit, à tout moment jusqu'à la signature de la convention, de ne pas donner suite à la procédure.

Les candidats, y compris les occupants pressentis, ne pourront prétendre à aucune indemnisation ou dédommagement au titre de l'abandon de la consultation.

PIECES ANNEXES

Annexe 1	Note de présentation du site	p 7
Annexe 2	Trame de dossier de candidature	p 9



Annexe 1 Note de présentation du site



Figure 2: Plan cadastral (source : cadastre.gouv.fr)
mairie, des commerces de centre-ville et d'un parking.



Situation géographique

Le site dit « du Presbytère » est situé en partie haute du village de Vallabrègues, dans le Gard ; au 2, rue de la prison à Vallabrègues (parcelle AE 48 de 511 m²), à proximité des arènes et de l'église Saint André.

>Une localisation privilégiée, en plein centre-ville, proche de la



Descriptif

Le site est constitué d'un ensemble bâti et non bâti, qui compte un bâtiment principal (objet de l'AMI), une annexe (utilisée actuellement par une céramiste -hors AMI), un jardin arboré encadré par une clôture maçonnée et par les bâtiments, et une petite cour pavée.

Le bâtiment principal du Presbytère se distingue par une tour accueillant l'escalier en vis qui dessert les 3 niveaux.

Accès

Aujourd'hui, l'accès principal au site se fait depuis la rue de la prison. Un second accès depuis une venelle composée d'embranchement existe à l'arrière du site.

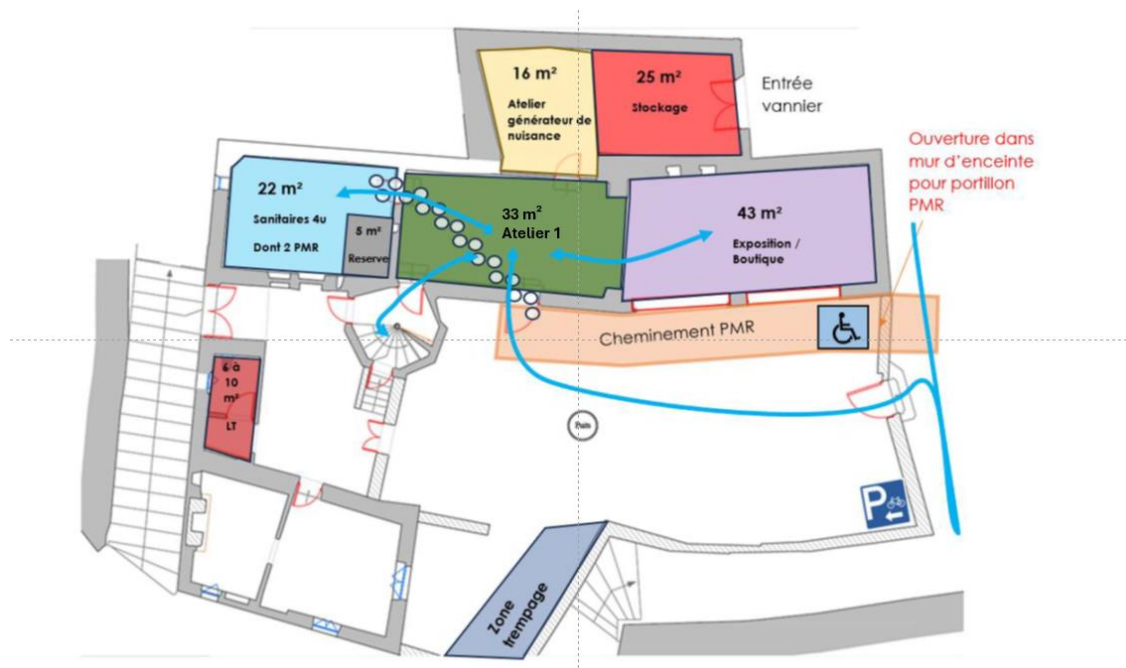
Un parking est situé à proximité immédiate du site. Il est à noter qu'un projet communal de stationnement est en projet à moins de 3 minutes à pied, avec une grande capacité et possibilité d'accueillir des cars.

Les espaces

Les espaces de l'ensemble immobilier atteignent une surface totale d'environ 325m². Il est précisé que les surfaces sont celles estimées dans le cadre de l'étude de programmation et sont données à titre indicatif. Les surfaces projetées seront reprécisées, après mission de maîtrise d'œuvre et livraison des travaux.

Les plans ci-après décrivent les différents espaces prévus et leur organisation.

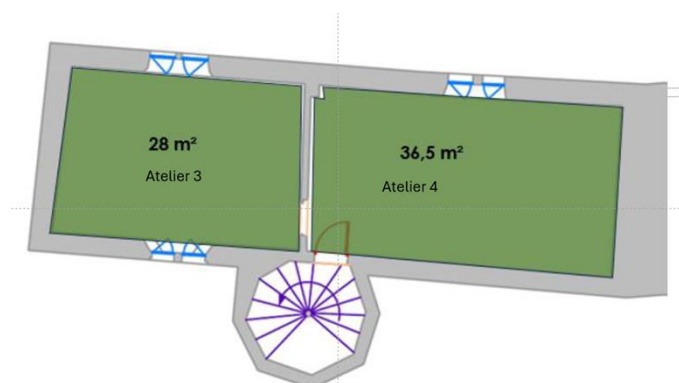
RDC



R+1



R+2



Annexe 2 Trame de dossier de candidature

1. Informations Générales

1.1. Identification du Candidat

- Nom/Prénom (ou Raison Sociale pour les groupements) :
- Statut juridique :
- Adresse :
- Téléphone :
- E-mail :
- Site internet ou portfolio (le cas échéant) :

1.2. Présentation du Candidat ou du Groupement

- Parcours professionnel (expériences, formations, etc.) :
- Disciplines artistiques ou artisanales pratiquées :
- Motivations pour intégrer le Presbytère de Vallabrègues :
- Impact attendu au bénéfice du territoire et de ses habitants :

2. Projet d'Activités, d'Animation et de Coopérations

2.1. Projet d'activités

- Description des activités prévues (ex. vannerie, céramique, etc.) :
- Espaces du Presbytère concernés et usages prévus (exclusif ou partagé) :
- Activités clés (ex : créer, stocker, vendre, communiquer, etc) :
- Clientèle-cible :

2.2. Propositions d'animation du lieu et de promotion des savoirs-faire :

- Publics cibles (enfants, adultes, etc.) :
- Types d'animation (ex : ateliers, stages ou événements) envisagés :
- Fréquence des animations envisagée :
- Partenariat envisagé :

2.3 Coopérations Envisagées et participation à la Vie du Lieu

- Métiers artisanaux ou artistiques qui pourraient enrichir votre activité et coopérations envisagées :
- Participation à la gestion du lieu (réunions, etc.) envisagée :

3. Prévisionnel du Bilan d'Activités

- Bilan prévisionnel chiffré pour les 3 premières années :

4. Pièces Complémentaires à Joindre (facultatif)

- CV ou portfolio du candidat (ou des membres du groupement).
- Distinctions ou prix reçus (le cas échéant) :
- Exemples de réalisations (photos, vidéos, etc.).
- Références professionnelles ou lettres de recommandation.

